



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°157 du 25 septembre 2009

SOMMAIRE

- Prime d'excellence scientifique
- Expression du SNTRS : Référendum sur le statut de la poste
- Tract pour le 3 octobre du Comité national contre la privatisation de La Poste : Consultation nationale le samedi 3 octobre 2009
- Tract pour le 7 octobre : Journée nationale d'action interprofessionnelle Journée mondiale pour un travail décent

Un préavis de grève a été déposé par la FERC pour la journée du 7 octobre 2009

Prime d'excellence scientifique : Une menace pour le statut des chercheurs, pour les laboratoires et les instances scientifiques !

Cet été, le gouvernement a créé une prime d'excellence scientifique pour les enseignants chercheurs et les chercheurs. Elle est attribuée par l'employeur (universités, organismes de recherche) qui en détermine les modalités précises dans les limites fixées par un décret. Seuls 20% des chercheurs devraient en bénéficier à condition d'effectuer 1/3 de service d'enseignement dans l'Enseignement Supérieur.

La prime est de 25 000 euros pour un prix Nobel et une médaille d'or du CNRS (et les prix équivalents) jusqu'à la retraite ! Elle se situe entre 10 000 et 15 000 euros pendant 4 ans pour les médailles d'argent du CNRS (et prix équivalents), les membres des Académies des Sciences importantes, les lauréats d'un contrat du Conseil Européen de la Recherche (ERC) et de 5000 euros pour les chercheurs de niveau élevé qui seront sélectionnés par les commissions scientifiques des EPST ainsi que les sections du Conseil National des Universités pour les Enseignants Chercheurs.

Les crédits sont mis en place sur 4 ans à partir de 2009. Chaque EPST décidera des critères d'attribution qui ne sont pas fixés par le décret ou par la circulaire d'application, après consultation des Conseils Scientifiques (et des CSD au CNRS). Au CNRS et à l'INSERM la prime sera versée chaque année en décembre et pour 2009 elle ne bénéficiera qu'aux médaillés.

L'obligation d'enseignement pour obtenir la prime est une attaque sérieuse contre le statut de chercheur à temps plein puisqu'elle incite les chercheurs à réduire le temps consacré à la recherche. C'est un pas vers un statut unique pour les chercheurs et les enseignants chercheurs.

Cette prime porte un nouveau coup à la solidarité à l'intérieur des équipes et des laboratoires. Elle récompense un individu en lieu et place d'une équipe. Son attribution à 1/5^e des chercheurs ne peut qu'être vécue comme une injustice profonde et un facteur de démotivation. Elle risque de déstabiliser profondément les formations de recherche en introduisant un différentiel de rémunération important entre personnels effectuant des fonctions équivalentes. Ceci d'autant que son montant est particulièrement élevé en regard des salaires des personnels de recherche. Il s'agit d'un problème de justice et de morale !

La faiblesse des rémunérations et de la prime des chercheurs, pourrait faire croire que la PES est une solution de substitution. Mais, elle introduit deux logiques très structurantes : l'individualisation des rémunérations et la non pérennité d'une part importante de leur montant.

Il s'agit d'un système d'allégeance qui permet au Ministère et aux organismes de recherche d'acheter une partie de l'encadrement. Les leçons des mouvements précédents dans la recherche dans lesquels une grande partie de l'encadrement s'est impliqué, ont été retenues !

Les instances scientifiques risquent d'être déconsidérées. 1°) Le pouvoir politique en leur déléguant la désignation et le classement des bénéficiaires de la prime change leur nature en en faisant des acteurs de la rémunération des chercheurs 2°) Elles vont devenir des lieux d'affrontement entre groupes de pression pour l'attribution de la prime.

Le SNTRS-CGT a décidé d'appeler ses élus à ne pas participer à la détermination des critères de sélection.

Le SNTRS-CGT propose aux autres syndicats de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur d'arrêter une position commune pour que les instances scientifiques refusent de contribuer à la mise en place de la PES.

Ce n'est pas la PES qui va inverser la crise des vocations scientifiques qui ne cesse d'affaiblir la compétitivité de la recherche nationale. Pour rendre la recherche attractive, il faut revaloriser de façon sensible les salaires de l'ensemble des personnels de recherche chercheurs et ITA

L'excellence tant mise en avant par le Ministère et les directions d'organisme doit être valorisée par une augmentation significative du nombre de postes ouverts au concours, du nombre de promotions, par un allongement de la grille des échelons au sein des corps et par la prime de recherche à 20 % pour les tous, ITA et chercheurs.

Pour :

- *Se défendre*
- *Défendre notre statut*
- *Renforcer le service public de recherche*

Prenez contact avec notre syndicat :

SNTRS-CGT 7 rue Guy Môquet 94801 Villejuif

tél. : 01 49 58 35 85 - Fax : 01 49 58 35 33

Mél : sntrscgt@vjf.cnrs.fr,

Web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/>

Nom : Prénom : _____

Adresse du labo ou service : _____

Tél : _____

Mail : _____

Référendum sur le statut de la poste

La déréglementation, l'ouverture des services publics à la concurrence sont les principes directeurs des gouvernements européens. Ainsi, la commission européenne a ouvert le secteur postal à la concurrence. Le gouvernement utilise ce prétexte pour changer le statut de La Poste, en la transformant en société anonyme et en ouvrant son capital. Le gouvernement assure qu'il n'y aura pas de privatisation. Dans l'immédiat, oui, mais à terme ? Sinon pourquoi changer de statut ?

Le projet de loi sur le changement de statut de la Poste doit être examiné à la rentrée parlementaire cet automne.

La réussite de la journée d'action unitaire de grève et de manifestations du 22 septembre à l'appel de l'ensemble des fédérations syndicales de La Poste a contribué à sensibiliser la population aux conséquences du changement de statut.

La sacro-sainte ouverture à la concurrence se fait obligatoirement au détriment des salariés et de la qualité du service. Les salariés de France Télécom en savent quelque chose !

La direction de La Poste a anticipé le changement de statut par des acquisitions à l'étranger, par la réorganisation et la restructuration de ses services accompagnées de suppressions d'emplois, de l'intensification du travail. Les usagers pardon ... les clients en subissent les conséquences, réduction du nombre de bureaux de postes, allongement des files d'attente.

L'Etat à une dette cumulée à La Poste de plusieurs milliards d'euros. Au lieu de la payer, il pousse l'entreprise à s'autofinancer.

Pour la CGT, le développement du service public doit s'appuyer sur le savoir faire des postiers à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités.

La Poste assure des missions de service public (*aménagement du territoire, presse, accessibilité bancaire, service universel*). La population doit avoir accès sur l'ensemble du territoire à tous les produits, services, contenus et moyens de communication à un prix abordable qui respecte la péréquation tarifaire avec une véritable qualité.

Rien n'est joué, les usagers doivent se faire entendre ! Le comité national contre la privatisation de La Poste, dont la CGT est partie prenante, organise du 27 septembre au samedi 3 octobre une consultation dans tout le pays pour un débat public. Cette consultation constitue une étape pour exiger du Président de la République, l'organisation d'un référendum sur le service postal.

Le SNTRS invite les personnels de la Recherche à s'exprimer sur l'avenir du service public postal en participant à ce référendum.

Le vote se déroule en Mairie, dans les bureaux de postes, sur les marchés



**Comité national contre la privatisation de La Poste,
pour un débat public
et un référendum sur le service public postal**

Consultation nationale le samedi 3 octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

● *Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise.*

C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste pour transformer La Poste en société anonyme.

● *Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emploi, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires.*

La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

● *Gouvernements et direction de la Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.*

La population est la première victime de ce désengagement!

Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour.

C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste, le samedi 3 octobre 2009, lors de la consultation nationale organisée près de chez vous, vous exprimerez votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

7 octobre 2009

Ne laissons pas les affaires du monde aux mains du monde des affaires !

Il y a un an, le système bancaire s'effondrait. Les pouvoirs publics ont déversé des centaines de milliards d'Euros pour le renflouer.

Les coupables de la crise se sont refait une santé : la bourse s'envole, les spéculateurs se frottent les mains. Les grands patrons et les tradeurs touchent, à nouveau, leurs bonus....

Ne les laissons pas recommencer comme avant !!!

Le sauvetage du système financier a laissé de côté les attentes sociales et lourdement hypothéqué les capacités d'investir pour l'avenir :

- **des emplois détruits par centaines de milliers,**
- **des centaines de milliers de jeunes jetés dans la précarité,**
- **des salaires en berne,**
- **une souffrance inhumaine au travail,**
- **les Pme, les sous-traitants subissent les diktats des grands groupes,**
- **une explosion sans précédent de la dette publique,**
- **explosion du travail illégal,**
- **une protection sociale au bord de l'asphyxie.**
- ...

C'est d'abord le refus d'entendre les salariés et leurs représentants syndicaux qui est à l'origine de ce gâchis gigantesque.

Il y a un an, les organisations syndicales françaises entamaient la construction d'un processus unitaire qui allait les conduire à proposer une plate-forme revendicative (lien) et un agenda revendicatif inédit.

Ces grandes dates, articulées aux nombreuses luttes dans les entreprises, ont permis d'obtenir quelques mesures, largement insuffisantes, atténuant certains effets de la crise, améliorant certaines situations de salariés.

Des succès revendicatifs méritent d'être analysés. Des entreprises sous-traitantes ont réintégré des groupes industriels qui les avaient vendues il y a quelques années. Une filière nationale de déconstruction des navires en fin de vie a été gagnée. Tout récemment, le gouvernement a été contraint de manœuvrer sur la majoration des droits des femmes pour la retraite...

Mais tout cela reste encore loin des attentes et des nécessités pour construire une issue réelle et durable à la crise.

L'essentiel est devant nous !!!

La CGT vous propose, au cours des semaines à venir, une nouvelle étape de la construction d'un rapport de force toujours plus favorable aux salariés, aux chômeurs et aux retraités.

L'unité syndicale, véritable enjeu qu'il appartient à tous les salariés de faire vivre et grandir, offre de nouvelles perspectives de mobilisations et de solidarités.

Ensemble, il nous faut en faire un outil puissant pour nous faire entendre, obtenir partout l'ouverture de négociations sur :

- **une nouvelle répartition des richesses dans les entreprises plus favorables aux salariés,**

- des droits d'intervention démocratiques dans les choix des entreprises.

Le 7 octobre se situe dans un contexte totalement nouveau du développement des luttes. De nombreuses solidarités d'intérêts grandissent, les initiatives revendicatives se multiplient malgré un silence coupable des grands médias...

Plus que jamais, **la CGT propose** aux salariés de s'engager dans l'action revendicative pour :

- l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- pour la régularisation des salariés sans papiers ;
- la défense des emplois et de nos industries ;
- l'investissement massif dans l'appareil de production et l'emploi ;
- une véritable « Sécurité sociale professionnelle » ;
- une protection sociale solidaire et de haut niveau ;
- des services publics et une fonction publique de qualité ...

3 octobre

Consultation citoyenne pour la Poste

16 octobre

Les retraités poursuivent leur mobilisation unitaire

17 octobre

Grande manifestation nationale pour les droits des femmes

22 octobre

Journée d'action pour l'emploi industriel

28 octobre

Initiative travaux pénibles CGT construction

Le 7 octobre 2009, c'est le rendez-vous de tous, pour tous, c'est la solidarité entre tous les salariés et exclus qui, partout dans le monde, affrontent la même crise et qui veulent construire un avenir plus sûr, plus solidaire, une vie et un travail décents.

La crise c'est eux. La solution, c'est nous !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.